

27 Mar 2026 -17:49

Appartient à [Conseil des ministres du 27 mars 2026](#)

Défense : développement d'un écosystème pour la protection des infrastructures maritimes critiques

Sur proposition du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'une subvention à "De Blauwe Cluster" concernant le développement d'un écosystème pour la protection des infrastructures maritimes critiques, accompagné de l'octroi d'un subside facultatif.

L'un des axes du programme *Research, Development, Innovation and Industrialisation* de la Défense consiste à mettre en place des écosystèmes thématiques pour la recherche, le développement et l'innovation. Les écosystèmes rassemblent les entreprises, les institutions de recherche et le monde académique autour d'un thème technologique.

Le 15 décembre 2023, le Conseil des ministres a approuvé le programme de recherche 2024 de la Défense, dans lequel la création et le développement des écosystèmes étaient décrits. La phase d'initiation, dans laquelle le concept et la faisabilité d'un écosystème pour la protection des infrastructures maritimes critiques a été développé, a été réalisée en 2025. Tenant compte du paysage des écosystèmes en Belgique, du concept de *speerpuntclusters* en Flandre et de pôles de compétitivité en Wallonie, ainsi que des potentiels gestionnaires d'écosystème reconnus par les parties prenantes, la réalisation de l'étude de faisabilité a été confiée à De Blauwe Cluster, une asbl spécialement créée pour assumer le rôle de gestionnaire d'écosystème

L'étude de faisabilité a conclu que la mise en place d'un écosystème dédié à la protection des infrastructures maritimes critiques était faisable et stratégiquement relevant. La Belgique dispose des atouts, des parties prenantes et des compétences nécessaires pour former un ensemble cohérent. Cet écosystème contribuera efficacement aux objectifs de la *Defence, Industry and Research Strategy* en renforçant la protection des infrastructures maritimes critiques et en stimulant la croissance économique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be

